



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des agences de voyage

Question écrite n° 33857

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des agences de voyages et leur pérennité en temps de crise sanitaire et économique. En effet, depuis la mi-mars 2020, toutes les entreprises de ce secteur d'activité accusent une baisse de leur activité comprise entre 70 et 85 % de leur chiffre d'affaires annuel. Cela représente près de 30 milliards d'euros de perte pour le tourisme en général dont au moins 3 milliards d'euros pour les agences de voyage, un secteur qui emploie 28 000 salariés directs au sein de 5 000 agences en France. Si l'ordonnance du 25 mars 2020 a permis un soutien nécessaire à ces entreprises, elle semble désormais inadaptée et surtout notoirement insuffisante. Dans cette perspective, il souhaite ainsi savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de permettre la survie des agences de voyage, grandement en danger.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33857

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7898

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)